

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE DANVILLE

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée régulière des membres du Conseil de la ville de Danville tenue le 23 avril 2012 à 19h00 à la salle du Conseil sise au 150 de la rue Water, à Danville, en ajournement de l'assemblée tenue les 3 et 19 avril 2012, à laquelle assistent les Conseillers:

Siège numéro 1:	Francine L. Girard
Siège numéro 2:	Jean-Guy Dionne
Siège numéro 3:	Germain Ducharme
Siège numéro 4:	Michel Plourde
Siège numéro 5:	Bernard Laroche
Siège numéro 6:	Lisette Fréchette

Formant quorum sous la présidence du Maire Jacques Hémond, l'assemblée est reconnue valablement constituée.

Sauf mention expresse à l'effet contraire, le président d'assemblée s'abstient de voter.

AFFAIRES DIVERSES

- **États financiers 2011** – Madame Caroline Leduc procède au dépôt des états financiers pour l'exercice 2011 et les commente pour le bénéfice des membres du Conseil;
- Arrivée du Conseiller Michel Plourde à 19h00
- Arrivée de la Conseillère Lisette Fréchette
- **2302 – 2012 – États financiers 2011** – Dépôt et acceptation;

Considérant les explications données aux différentes sections du rapport financier pour l'exercice financier 2011;

Il est proposé par le Conseiller Jean-Guy Dionne, appuyé par le Conseiller Bernard Laroche que les états financiers pour l'exercice 2011 tels que présentés par Madame Caroline Leduc de la firme comptable « Roy, Desrochers, Lambert » indiquant des revenus de \$5,132,008.00 et des dépenses de \$4,968,000.00 pour un excédent des revenus sur les dépenses de \$164,000.00 soient acceptés et transmis au Ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Organisation du territoire.

ADOPTÉ

- **2303 – 2012 – Programme d'aide à l'entretien du réseau routier 2011**
– Acceptation de la reddition de compte;

ATTENDU que le Ministère des Transports a versé une compensation de \$306,564.00 pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2011;

ATTENDU que les compensations distribuées à une municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts dont les municipalités sont responsables et situés sur ces routes;

ATTENDU que la présente résolution est accompagnée de l'annexe « A » identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées;

ATTENDU qu'un vérificateur externe (Roy, Lambert, Desrochers s.e.n.c. de Victoriaville) présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'annexe B dûment complétée soit pour le 30 avril 2012;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le Conseiller Michel Plourde, appuyé par le Conseiller Germain Ducharme que la municipalité de Danville informe le Ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

ADOPTÉ

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par le Conseiller Germain Ducharme que la présente assemblée soit levée.

ADOPTÉ

Jacques Hémond, Maire

**Michel Lecours, Directeur-général et
secrétaire-trésorier**